

Dr x

Vos coordonnées

Le / /

Monsieur le directeur
CPAM du (département)
Adresse

LETTRE RAR

Monsieur (Madame) le directeur (directrice),

J'ai reçu ce jour les résultats définitifs du calcul de ma compensation DIPA.

Vous me réclamez la somme de euros, alors que vous m'aviez verséeuros au titre du DIPA.

Me référant au « décret n° 2020-1807 du 30 décembre 2020 relatif à la mise en œuvre de l'aide aux acteurs de santé conventionnés dont l'activité est particulièrement affectée par l'épidémie de covid-19 », je ne comprends pas votre mode de calcul et conteste vos conclusions.

Je vous remercie donc de bien vouloir justifier le montant que vous m'attribuez en me fournissant la liste des actes retenus, pour que je puisse la comparer à ma comptabilité.

Je vous remercie de bien vouloir me détailler le calcul effectué par vos services autrement, et de façon plus précise, que l'affichage de la page d'Espace Pro qui en donne les éléments mais pas le déroulé.

En l'absence de réponse de votre part, ou en cas de réponse non satisfaisante, je me verrai dans l'obligation de saisir la Commission de Recours Amiable, et dans l'éventualité d'une nouvelle réponse défavorable, la Section des Affaires Sociales du Tribunal d'Instance.

Veillez recevoir, Monsieur (Madame) le (la) Directeur (Directrice), mes salutations respectueuses.

Dr X

PS : je tiens à vous préciser que je ne vous autorise pas à prélever ces prétendus indus sur mes règlements de TP ou de forfaits à venir